

Groupe des "523": nouvelle démarche du canton de Vaud à Berne

LAUSANNE - Le canton de Vaud est retourné à Berne plaider la cause des requérants d'asile du groupe des "523". Une délégation du Conseil d'Etat a rencontré mercredi le conseiller fédéral Christoph Blocher et des représentants de l'Office fédéral des migrations.

Les quatre membres du gouvernement vaudois sont allés plaider la cause des 220 personnes qui restent de ce groupe, a indiqué le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud. Il confirmait une information parue dans le quotidien "Le Temps". Le Grand Conseil a demandé en janvier au Conseil d'Etat de négocier avec la Confédération une solution globale à ce dossier.

Le chef du Département fédéral de justice et police et l'Office fédéral des migrations (ODM) refusent une régularisation collective, contraire selon eux à la loi sur l'asile. Ils entrent en revanche en matière sur un réexamen des cas individuels.

Le canton va donc compléter les dossiers, qui ne sont plus à jour depuis une quinzaine de mois. L'ODM désire en particulier des indications sur le degré d'intégration de ces personnes, leur état de santé, leur autonomie financière ou leur comportement délictueux, a expliqué M. Mermoud.

Des "groupes techniques" réunissant des représentants de l'ODM et de l'administration vaudoise vont se réunir. Une nouvelle rencontre entre M. Blocher et la délégation du Conseil d'Etat est agendée "d'ici quelques semaines", a dit Jean-Claude Mermoud.

Le cas des Ethiopiens et Erythréens déboutés et également menacés d'expulsion feront l'objet d'une négociation séparée, incluant les autres cantons. Vaud n'est en effet pas le seul concerné par ces personnes arrivées en 1999 et que leurs pays refusent de reprendre.

(ats / 10 mars 2006 13:45)